

>> DOSSIER



## Mieux gérer nos déchets, l'affaire de tous !

PAGE 4

>> VIVRE ICI

### DÉCHETS VERTS

Une ressource  
insoupçonnée

PAGE 8

>> ICI & LÀ

### RÉEMPLOI

Une tendance  
qui a de l'avenir

PAGE 9

>> ENTRE NOUS

### RAMASSAGE

Des tournées de  
collecte optimisées

PAGE 11

# SOMMAIRE



Mieux gérer nos déchets,  
l'affaire de tous !

4

## DOSSIER

- 4 • Réduire, réemployer, réparer : un nouveau plan de gestion des déchets
- 6 • Une campagne vitaminée à découvrir dans toute l'agglomération
- 7 • Les chiffres clés



8

## VIVRE ICI

- 8 • Les déchets verts : une ressource insoupçonnée

## ICI & LÀ

- 9 • Réemploi... une tendance qui a de l'avenir



10

## ENTRE NOUS

- 10 • Trier et valoriser ses déchets alimentaires
- 11 • Des tournées de collecte optimisées



- 12 • Zéro Gaspi pour des fêtes réussies



# 34

## COMMUNES

Vous ne recevez pas le magazine ?

### CONTACTEZ NOS DISTRIBUTEURS :

À LAVAL  
Adrexo - 02 43 28 13 16  
DANS LES AUTRES COMMUNES  
Mediapost - 02 43 56 49 49

#### AHUILLÉ

02 43 68 90 65  
mairie.ahuillé@orange.fr  
www.mairie-ahuille.com

#### ARGENTRÉ

02 43 37 30 21  
mairie@argentre.fr  
www.argentre.fr

#### BEAULIEU-SUR-LOUDON

02 43 02 11 40  
mairie@beaulieu-sur-oudon.fr  
www.beaulieu-sur-oudon.fr

#### BONCHAMP-LÈS-LAVAL

02 43 90 31 88  
mairie.bonchamp.les.laval@wanadoo.fr  
www.mairie-bonchampleslaval.fr

#### BOURGON

02 43 37 15 90  
mairie.bourgon@wanadoo.fr  
www.mairiebourgon.mairie53.fr

#### CHÂLONS-DU-MAINE

02 43 02 55 56  
mairie-de-chalons-du-maine@wanadoo.fr

#### CHANGÉ

02 43 53 20 82  
mairie.change@mairie-change.fr  
www.change53.fr

#### ENTRAMMES

02 43 98 00 25  
accueil@mairie-entrammes.fr  
www.entrammes.mairie53.fr

#### FORCÉ

02 43 53 30 72  
mairie.force@wanadoo.fr  
www.mairie-force53.fr

#### LA BRÛLLETTE

02 43 02 12 02  
la-brulatte@wanadoo.fr  
www.labrulatte.mairie53.fr

#### LA CHAPPELLE-ANTHENAISE

02 43 01 10 73  
contact@lachapelleAnthenaise.fr  
www.lachapelleAnthenaise.mairie53.fr

#### LA GRAVELLE

02 43 37 57 92  
mairielagravelle@orange.fr  
www.lagravelle.mairie53.fr

#### LAUNAY-VILLIERS

02 43 37 54 69  
mairie.launay.villiers@wanadoo.fr

#### LAVAL

02 43 49 46 28  
mairie@laval.fr  
www.laval.fr

#### LE BOURGNEUF-LA-FORÊT

02 43 37 71 08  
mairiebourgneuf.laforet@wanadoo.fr  
www.lebourgneuf.laforet.fr



# ÉDITO



**Florian BERCAULT**

PRÉSIDENT DE LAVAL AGGLOMÉRATION

Laval Agglomération s'adapte aux enjeux de transition écologique et de maîtrise des coûts, tout en tentant de renforcer la qualité des services. Cela se traduit dans votre quotidien, par la gestion des déchets. En mai 2023, les élus ont acté la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie pour cette compétence de la communauté d'agglomération. Nous souhaitons aller plus loin en se lançant un nouveau défi : tendre vers le zéro déchet.

Cet objectif ambitieux se fera progressivement à vos côtés. Il s'agit de passer d'un mode de gestion classique où les habitants remettent leur déchet, à une phase où les citoyens sont sensibilisés à produire moins de déchet et à les valoriser comme ressources. La réduction des déchets ménagers s'effectuera dans tous les foyers grâce à des mesures incitatives : la sensibilisation et la communication vont être des éléments clés pour accompagner ce changement.



**FABIEN ROBIN**

VICE-PRÉSIDENT DE LAVAL AGGLOMÉRATION EN CHARGE DES DÉCHETS, RECYCLAGE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'enjeu est de démontrer que produire moins de déchets, c'est bénéfique pour l'environnement, le pouvoir d'achat et cela permet d'améliorer la qualité de service de la part de l'agglomération. Les habitants seront incités au compostage de leur biodéchets, au broyage, au réemploi afin de diminuer la quantité d'ordures ménagères et ainsi moins remplir leurs poubelles.

Cette baisse de production de déchet permet d'adapter la fréquence de collecte des ordures en porte à porte, qui passera à tous les 15 jours dans les zones rurales, pavillonnaires et de petits collectifs en 2024. Cela représentera deux fois moins de kilomètres parcourus pour les camions bennes, soit 76 tonnes de CO<sub>2</sub>. Les dotations de bacs seront ajustées afin de permettre à certains foyers de s'adapter à ce nouveau mode de collecte plus vertueux. Des conteneurs semi enterrés, des colonnes de verre seront installés et le nettoyage des points d'apports volontaires sera renforcé.

Plus cette nouvelle stratégie sera partagée par l'ensemble des habitants de l'agglomération, mieux nous réussirons à collectivement relever le défi de la gestion de nos déchets, à lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages. Nous comptons sur vous pour adopter les bons gestes et vous pouvez compter sur nous pour mettre en place en service de qualité accessible à toutes et tous.

## LAVAL AGGLOMÉRATION

1 place du Général Ferrié - Laval  
Tél. 02 43 49 46 47 / Fax. 02 43 49 46 50  
lejournal@agglo-laval.fr / www.agglo-laval.fr  
Suivez-nous sur : [Twitter](#) @Laval Agglo  
[LinkedIn](#) Laval Agglomération  
[Facebook](#) Laval Agglo  
[YouTube](#) Laval Agglo  
[Instagram](#) Laval\_Agglo

Ce numéro est édité par Laval Agglomération • Directeur de la publication : Florian Bercault • Directrice de la communication : Sophie Grimm • Rédactrice en chef : Valérie Baudais-Baconnet • Rédaction : Gaëlle Fenart, Tiphaine Cariou, Solène Descaves, Valérie Baudais-Baconnet • Conception et Mise en page : Agence Avantmidi • Couverture : Kevin Rouschause • Impression : Imaye Graphic. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées de manière responsable. Tirage 64 000 exemplaires • Distribution : Adrexo, La Poste – Mediaposte • Tous droits de reproduction réservés.

### LE GENEST-SAINT-ISLE

02 43 02 11 95  
mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr  
www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

### L'HUISSERIE

02 43 91 48 20  
mairie@lhuisserie.fr  
www.lhuisserie.fr

### LOIRON-RIUILLÉ

02 43 02 10 24  
www.loiron-ruille.fr  
contact@loiron-ruille.fr

### LOUVERNÉ

02 43 01 10 08  
louverne.mairie@wanadoo.fr

### LOUVIGNÉ

02 43 37 30 94  
mairie@louvigne.fr

### MONTFLOURS

02 43 02 53 39  
mairie.montfleurs@orange.fr  
www.montfleurs.mairie53.fr

### MONTJEAN

02 43 02 11 08  
contact@mairie-montjean53.fr  
www.mairie-montjean53.fr

### MONTIGNÉ-LE-BRILLANT

02 43 98 38 27  
mairie.montigne.le.brillant@wanadoo.fr  
www.montignelebrillant.mairie53.fr

### NUILLÉ-SUR-VICOIN

02 43 98 39 22  
nuillesurvicoin@wanadoo.fr  
www.nuillesurvicoin.mairie53.fr

### OLIVET

02 43 37 73 23  
mairie.olivet@wanadoo.fr

### PORT-BRILLET

02 43 68 82 57  
mairie.port-brillet@wanadoo.fr  
www.port-brillet.fr

### PARNÉ-SUR-ROC

02 43 98 01 57  
mairie@parne-sur-roc.fr  
www.parne-sur-roc.fr

### SAINT-BERTHEVIN

02 43 69 28 27  
accueil@ville-saint-berthevin.fr  
www.saint-berthevin.fr

### SAINT-CYR-LE-GRAVELAIS

02 43 02 12 28  
mairie@saintcyrlegravelais.fr

### SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX

02 43 01 11 61  
mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr

### SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

02 43 01 11 15  
mairie.st-jean-sur-mayenne@wanadoo.fr  
www.saint-jean-sur-mayenne.mairie53.fr

### SAINT-OUËN-DES-TOITS

02 43 37 73 31  
mairie.stouen@wanadoo.fr  
www.saintouendestoits.fr

### SAINT-PIERRE-LA-COUR

02 43 01 80 12  
mairie@saintpierrelacour.fr  
www.saintpierrelacour.fr

### SOULGÉ-SUR-OUETTE

02 43 02 30 31  
mairie-de-soulge-sur-ouette@wanadoo.fr



## DOSSIER

# Mieux gérer nos déchets, l'affaire de tous !

« Passer d'une logique de gestion des déchets à une logique de prévention et de valorisation des déchets », telle est la philosophie du nouveau schéma directeur pour la prévention, la collecte et la valorisation des déchets ménagers qui a été adopté le 22 mai lors du conseil communautaire de Laval agglomération.

« **L**es deux axes clés de notre nouveau plan de gestion de déchets voté en mai dernier portent sur la réduction du volume des ordures ménagères et sur la valorisation de celles qui doivent être traitées », résume Karima Ferri, directrice prévention et gestion des déchets. Engagée depuis plusieurs années dans une politique de prévention des déchets, Laval Agglomération se lance dans un nouveau challenge : tendre vers le zéro déchet. Un défi qui s'inscrit pleinement dans la loi de Transition énergétique pour une croissance verte (TECV) qui impose de réduire les quantités de déchets d'au moins 15 % par rapport à 2010. Moins de déchets, c'est moins de pollution liée à leur transport et leur traitement, mais aussi une meilleure maîtrise de leurs coûts de gestion. Parmi les nouveautés qui vont entrer en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 dans toute l'agglomération, la modification de la fréquence des collectes des ordures ménagères va dans ce sens, tout comme le déploiement massif du compostage.

### Des déchèteries nouvelle génération

Dans un contexte d'économie circulaire, l'innovation tient une place centrale. Pour que les déchets deviennent des ressources à part entière, comme le préconise la loi AGEC (la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire), la modernisation du réseau des dix déchèteries de Laval agglomération est dorénavant inscrite dans le schéma de prévention et de gestion des déchets. Cette modernisation du réseau inclut la construction d'une nouvelle déchèterie qui devrait sortir de terre d'ici 2 à 3 ans. L'optimisation du réseau de l'agglomération va également permettre d'accueillir de nouveaux flux de déchets et de nouvelles filières de valorisation, comme les jeux et les jouets, le matériel de bricolage, les articles de sport, etc. Les déchèteries nouvelle génération deviendront ainsi des lieux de tri, de réemploi et de valorisation.

Réduire, réemployer, réparer, tels sont les maîtres-mots qui servent de fil conducteur au nouveau programme local de prévention >>>





**1<sup>er</sup> janvier 2024**

**Entrée en vigueur de l'obligation pour tous, ménages et entreprises, du tri des déchets alimentaires.**

**Tri, réemploi, compostage, broyage, ramassage : pour toutes les informations pratiques pour mieux gérer les déchets, rendez-vous sur [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)**

## DOSSIER



des déchets de Laval Agglomération. Après un an de travail, la nouvelle stratégie a été définie en concertation avec les acteurs du territoire - élus, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), associations, entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), représentants des maisons de quartier, etc. - réunis au sein de la Commission

consultative d'évaluation et de suivi (CCES). Jusqu'au terme du programme en 2029, des étapes de suivi seront effectuées par cette commission. Des actions seront également mises en place sur le terrain au fil des années, à l'image de la « journée de la réparation » en octobre prochain. Un premier événement emblématique de ce nouveau programme qui réunira tous les acteurs locaux du réemploi et de la réparation. Avant cela, le défi « zéro déchet », organisé en 2022, et qui a mobilisé plus de 100 foyers, a montré qu'avec des gestes simples on pouvait réduire significativement sa production de déchets. Pour atteindre les objectifs ambitieux de cette feuille de route, plusieurs axes seront déployés comme la prévention et la gestion de proximité des biodéchets, ainsi que la promotion de la consommation responsable et de l'économie circulaire : « *La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire oblige tous les ménages à avoir, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables. Les habitants de l'agglomération sont déjà accompagnés dans ce sens : ils pourront encore plus composter leurs biodéchets via la distribution gratuite de plus de 15 000 composteurs et le déploiement de 170 sites de compostage partagé* », ajoute Karima Ferri. Les habitants sont également encouragés à mieux gérer leurs déchets de jardins grâce au broyage et au paillage. Objectif : réduire les quantités de déchets verts en déchèteries, et passer à 58 kg par habitant en 2031 au lieu de 100 kg aujourd'hui. La collecte des ordures ménagères passera désormais tous les 15 jours dans les zones rurales, pavillonnaires et les petits collectifs. Une nouvelle fréquence rendue possible par l'usage du

### Une campagne vitaminée à découvrir dans toute l'agglomération

Depuis cet été, une vingtaine des camions bennes assurant la collecte des déchets dans toute l'agglomération portent les couleurs vitaminées de la campagne « Moins c'est plus » qui accompagne le nouveau plan de déchets de Laval Agglomération. Un objectif : montrer l'intérêt pour chacun d'une meilleure gestion des déchets. Tous les camions véhiculent désormais cinq messages de sensibilisation et d'information sur le vrac, les bienfaits du compostage, la gestion des biodéchets, le réemploi et l'utilisation des bacs à verre. Pour réduire les déchets, Laval Agglomération accompagne les gestes du quotidien des habitants en proposant de nouveaux services. On va tous y arriver !



## Les entreprises témoignent

**Saïd Abouali,**  
directeur d'Alternatri 53

« Depuis 2007, Alternatri 53 (Chantier d'insertion) collecte en Mayenne les déchets recyclables tels que les papiers, cartons, plastiques, mobiliers de bureaux, biodéchets, menuiseries du bâtiment, etc. Cela correspond à 3 000 tonnes de déchets par an que nous essayons de valoriser au maximum. Après les avoir collectés, nous les trions et les envoyons à des entreprises de recyclage spécialisées pour les transformer en matières premières ».

**Matthias de Chavagnac,**  
directeur de Fouilleul

« À l'origine, Fouilleul est une ancienne tannerie de Laval : les premiers écrits dans lesquels elle apparaît datent de 1 800. Depuis que j'ai racheté l'entreprise en 2022, mon objectif est de réduire de 80 % le volume des déchets. Nous travaillons essentiellement le cuir pour fabriquer des pièces techniques pour la maroquinerie de luxe, et le caoutchouc pour fabriquer des joints d'étanchéité. D'ici l'an prochain, nous allons créer des granulés à partir des restes de notre production. Tout cela sera destiné aux domaines du revêtement de sol et mural ».

## Chiffres clés

En 2021, chaque usager de l'agglomération produit en moyenne  
**605 kg** de déchets par an

### Objectifs à atteindre d'ici 2031 :

- **Réduire de 15 %** les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant par rapport à 2010
- **Réduire de 5 %** les quantités de déchets d'activité économique produits par rapport à 2010
- **Atteindre l'équivalent de 5 %** du tonnage des déchets ménagers en matière de réemploi et réutilisation

- **Réduire le gaspillage alimentaire de 50 %** par rapport à 2015

A l'horizon 2026, 50% des foyers seront équipés d'une solution de compostage



 Selon l'objectif du PRPGD\* Pays de la Loire, chaque habitant doit réduire de **73 kg** sa production d'ordures ménagères en 2031

\*Plan régional de prévention et gestion des déchets

compostage et qui permettra de réduire les coûts de gestion et de moins polluer en termes de transports.

### Une économie vertueuse

Le programme intègre également de nombreuses actions en faveur du réemploi et du réutilisable : « Parmi les actions allant dans ce sens, Laval Agglomération a signé une convention de valorisation avec Bois Debout. Cela permet à l'entreprise d'insertion sociale de fabriquer du mobilier à partir de palettes usagées, récupérées dans les déchèteries », explique Sylvain Bertrand, directeur du département Ressources naturelles, économie circulaire. Afin d'accompagner la nouvelle fréquence de collecte des ordures ménagères, l'agglomération

## Parole d'élu



**FABIEN ROBIN,**

Vice-président de Laval Agglomération en charge de Déchets, recyclage et développement de l'économie circulaire

### Quel avantage pour les habitants de ce nouveau plan ?

« Ce plan répond aux enjeux de réduction des déchets, de développement de l'économie circulaire mais aussi au besoin de maîtrise budgétaire de la gestion des déchets. Selon moi, la seule manière de limiter la forte augmentation des dépenses liées à la gestion des déchets, c'est de limiter leur quantité. Ce plan est aussi une réponse que l'on apporte aux habitants pour les accompagner dans leurs changements de comportement au quotidien. C'est également fondamental de contribuer à l'effort environnemental : pour rappel, la production de déchets est l'un des volets importants de la transition énergétique. Ce plan s'adresse directement aux habitants, c'est un ensemble de mesures qui sont concrètes et qui permettent à chacun de contribuer à la transition énergétique que nous devons tous mener ».

mettra également en œuvre de nouveaux services, comme un service de collecte des encombrants sur rendez-vous à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, ainsi qu'une prestation de collecte des dépôts sauvages, en cours depuis fin 2022. Pour information, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été harmonisée à l'ensemble du territoire avec un taux de 8,10 %. Laval Agglomération entend maintenir ce taux de TEOM stable grâce au plan d'actions. Avec ce nouveau programme, Laval Agglomération amplifie la mobilisation et l'accompagnement des acteurs de la prévention et de la gestion des déchets. L'ambition ? En faire un territoire tendant vers le zéro déchet, conformément à la loi de transition énergétique.



# VIVRE ICI

## DÉCHETS VERTS



# Les déchets verts : une ressource insoupçonnée

**D**epuis une dizaine d'années, les déchèteries du pays sont envahies par les déchets verts des habitants. C'est également le cas des 10 déchèteries de Laval agglomération. Pourtant, il est regrettable de s'en débarrasser alors qu'il s'agit de ressources !

Dans l'agglomération, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les tonnages collectés dans les 10 déchèteries du réseau représentaient plus de 13 000 tonnes de déchets verts par an en 2021, soit une augmentation de 64 % par rapport à 2010. Dans les déchèteries du réseau, les déchets végétaux apportés par les usagers sont entreposés sur une plateforme ou dans des bennes, puis broyés et compostés par un prestataire pour être valorisés dans le secteur de l'agriculture. Or, la rotation des camions et le flux des voitures des usagers génèrent beaucoup de pollution et engendrent des dépenses loin d'être négligeables. Les agents de prévention des déchets proposent des événements en lien avec le jardinage des stands d'informations pour montrer comment recycler les déchets verts... directement dans son jardin. Ainsi, ils se font volontiers les ambassadeurs du broyage des végétaux et de leur usage en paillage, des techniques qui étaient autrefois connues de tous.

### Broyage et paillage

Le recyclage est l'un des moyens les plus écologiques et gratuits pour se débarrasser de tous ses déchets verts. Il est possible de recycler chez soi ses résidus de tonte en paillage. En se désagrégeant avec le temps, ils constituent un excellent fertilisant pour la terre, notamment pour

ses massifs de fleurs ou son potager. Pailler le sol avec du broyat de branches permet en outre de limiter les arrosages et les désherbages. Pour toute première location d'un broyeur à branches, une aide plafonnée à 100 euros par foyer est accordée. Ensuite, un montant de 20 euros par demi-journée avec un maximum annuel de 40 euros est fixé. Pour l'achat d'un broyeur de végétaux, une aide à hauteur de 10 % du montant de l'achat et plafonnée à 100 euros est accordée. À partir de janvier 2024, des agents de l'agglomération pourront également faire du broyage à domicile, et cela gratuitement, sous réserve d'un volume suffisant.

### À RETENIR



Dans l'agglomération, les déchets verts représentent environ 20 % des déchets ménagers et assimilés.

À Laval Agglo, il existe différentes aides pour faire soi-même son broyage : en 2021, plus de 60 opérations d'achat ou de location de broyeurs ont été financées pour 4 732 €.



Un paillage vaut 5 arrosages et fait gagner beaucoup de temps dans le jardin.





## Réemploi... une tendance qui a de l'avenir

« Rien ne se perd, rien ne se crée, mais tout se réutilise ! ». Dans toute l'agglomération, le réemploi se déploie à travers des initiatives solidaires et anti-gaspi.

Vide-greniers, brocantes, bourses à la puériculture... Chaque week-end ou presque, ces rendez-vous font carton plein dans toute l'agglomération pour leur ambiance et leurs bonnes affaires. On ne le sait pas toujours mais acheter d'occasion, c'est économique et... écologique. Donner une nouvelle vie à un objet, c'est s'inscrire dans une démarche de réemploi. Toute l'année, Laval Agglomération organise des rendez-vous placés sous le signe de l'économie circulaire, à l'image de la ressourcerie éphémère qui a eu lieu fin avril à Laval. Parce qu'il n'y a qu'un pas entre le réemploi et la réparation, un Repair Café a ouvert en 2020 également à Laval, où il est possible de réparer sur place des objets ne fonctionnant plus. Dans le même registre, Laval Agglomération organise une journée de la réparation et du

réemploi qui aura lieu pour la première fois le 15 octobre prochain à Saint-Berthevin : « *Ce village des professionnels de la réparation va réunir les artisans locaux du réseau Réparateurs qui présenteront leur activité. Ils sont 137 sur le territoire et savent réparer tout ce qui est réparable, ce qui est une bonne façon de réduire les déchets et l'impact environnemental* », explique Jean Campredon, animateur du réseau à la chambre de Métiers et de l'Artisanat, partenaire de l'événement. Du côté du réemploi, on pourra également trouver une zone de troc, des ateliers de réparations participatifs, des jeux, etc.

### Une seconde vie pour les objets

Dans tout le territoire, on peut intégrer le réemploi dans son quotidien. Il est notamment possible de déposer des objets en bon état dont on n'a plus l'usage dans les

caissons Emmaüs installés dans les déchèteries. En 2022, 231 tonnes d'objets réemployables ont été ainsi collectés. Toujours en partenariat avec Emmaüs et le département de la Mayenne, la création d'une matériauthèque, une ressource uniquement dédiée aux matériaux du bâtiment, est également en cours d'expérimentation. Des acteurs locaux s'engagent dans ce domaine, à l'image de Collectif R, basé à Forcé : « *L'une de nos activités est de fabriquer du mobilier à partir de matériaux de réemploi. Nous avons créé le mobilier extérieur de la gare de Laval mais aussi les jeux en bois géants de la maison de quartier de Saint Nicolas avec les habitants. C'est en faisant eux-mêmes qu'ils se rendent compte qu'on peut faire de belles choses avec la récup'* », raconte Guillaume Desmonts, coordinateur de l'association.



## ENTRE NOUS

COMPOSTAGE



# Trier et valoriser ses déchets alimentaires

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des déchets alimentaires devient obligatoire. Laval Agglomération accompagne ce changement en proposant à chaque habitant une solution adaptée à son mode de vie et son territoire.

**M**esure phare de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, la généralisation du tri des biodéchets issus de l'alimentation entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Concrètement, chaque Français devra trier ses déchets biodégradables et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle grise. Laval Agglomération a d'ores et déjà mis en place trois solutions, totalement gratuites, permettant aux habitants d'effectuer ce tri chez eux.

Si vous résidez en pavillon, la collectivité met à votre disposition des composteurs individuels à placer dans votre jardin. Vous n'avez pas de jardin ? Optez pour le lombricomposteur. Capables de manger 50 % de leur poids par jour, les petits vers se char-

geront de transformer la matière en engrais. Le tout sans aucune odeur. Enfin, troisième solution, le composteur partagé, en pied d'immeuble ou sur des aires de compostage. Quelle que soit l'option choisie, Laval Agglo dispense des formations pour apprendre à bien gérer son compost.

### Jardinage au naturel

Au jardin pédagogique de Sème-liens, à Changé, le compostage était une évidence dès l'origine du projet. « Depuis l'installation de l'aire de compostage par Laval Agglo l'an dernier, des habitants du quartier viennent régulièrement déposer leurs biodéchets », explique Nolwenn Trottier, responsable de l'association Sème-liens. Le compost est ensuite utilisé comme engrais dans les bacs de culture du jardin. « Ce

qu'on va jeter va se transformer, nourrir les fleurs et les légumes. Ce qui provient du sol retourne au sol, c'est le cercle vertueux du compost », insiste Nolwenn.

Une analyse partagée par Bettina Seite, adjointe en charge de l'enfance et la jeunesse à Parné-sur-Roc, où une aire de compostage a été installée au restaurant scolaire. « Les enfants apprennent à trier dans leurs assiettes les éléments qui seront compostables et les autres. Ils sensibilisent ensuite leurs parents ». Une cinquantaine de familles parnéennes ont déjà commandé leur composteur individuel auprès de l'Agglomération.

Un tiers du contenu de la poubelle grise est composé de biodéchets. Composter permet non seulement de réduire ses déchets mais aussi de les valoriser. Un geste écologique quotidien facile à réaliser !





# ENTRE NOUS

---

## NOUVEAUX RAMASSAGES



## Des tournées de collecte optimisées

---

**M**oins de pollution et plus d'économies : c'est dans cet objectif que Laval Agglomération adapte la collecte des ordures ménagères à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

À partir de cette date, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous les 15 jours et non plus de façon hebdomadaire dans le territoire. Cette règle ne s'applique pas aux habitants de l'hyper centre-ville de Laval, ni aux riverains vivant en immeuble, ou aux gros producteurs de déchets comme les cantines scolaires, les EHPAD, les commerçants, etc. Les études statistiques ont montré très clairement que le rythme de collecte était supérieur aux besoins. Une majorité des bacs est, en effet, remplie à moins de la moitié de leur capacité à chaque ramassage. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pour 70 % des communes, le taux de remplissage des bacs en collecte hebdomadaire est en moyenne de 27 %. Collecter moins souvent, c'est ainsi répondre aux enjeux environnementaux : moins de CO<sub>2</sub> émis et moins de nuisances sonores. Avec la mise en place des

nouvelles tournées, les véhicules de collecte devraient parcourir environ 40 000 km de moins par an, ce qui représente 75 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins et un gain financier de 739 982 euros, prêts à être investis dans d'autres domaines comme le sport, la culture ou l'amélioration du cadre de vie. Pour que ce changement de collecte soit réalisé sans impacts sur la salubrité et la propreté des espaces publics, les habitants sont également accompagnés pour mieux trier leurs déchets. On sait notamment que dans les poubelles des habitants, 30 % des déchets peuvent être compostés. Pour cela, une grande politique de déploiement de compostage est mise en œuvre, avec une dotation gratuite de composteurs individuels et partagés. L'objectif de l'agglomération est de doter 50 % des foyers en solution de compostage à l'horizon 2026, soit 15 000 composteurs supplémentaires et 167 aires de compostage. Pour information, un ajustement des bacs de collecte des ordures ménagères et collecte sélective sera proposé aux foyers dont la dotation est jugée insuffisante par les services de l'Agglomération suite à une enquête.



# ENTRE NOUS

DÉFI ZÉRO GASPI



## Zéro Gaspi pour des fêtes réussies

**L'**agglomération de Laval met de nouveau ses habitants au défi de dire NON aux déchets excessifs. 100 familles regroupées en équipe, 10 semaines et des challenges à relever : une façon originale d'apprendre comment réduire la taille de sa poubelle tout en se faisant plaisir.

« En participant au Défi, nous avons réussi à réduire de 80 % les déchets de notre poubelle noire. Cela nous a conforté dans l'idée qu'il y avait des choses très simples à faire pour continuer » témoigne Audrey Viollet, habitante de Changé qui a participé au premier Défi Zéro Déchet à l'automne 2022. Fort de cette première expérience réussie, le service prévention des déchets a choisi de corser le jeu en 2023. Baptisée Défi Zéro Gaspi, la deuxième édition de cette campagne de sensibilisation propose en plus du classique parcours de réduction des poubelles, des challenges liés à la préparation des fêtes de fin d'année. « L'objectif est de donner à chaque participant des trucs et astuces pour réduire la production de déchets pendant cette période sans pour autant sacrifier au sens de la fête » explique Aline Battini, la responsable du service, « par exemple, offrir un bon pour 10 baby sitting à des jeunes parents plutôt qu'une peluche ». Cadeau mais aussi décoration, arbre de Noël et menu de réveillon feront donc l'objet d'animations spéciales dont les participants pourront repartir avec plein d'idées pour faire la fête en prenant

soin de la planète. Quatre challenges leur permettront de jauger leur degré de prise de conscience, les progrès réalisés sur l'un ou l'autre aspect ou de réfléchir, à plusieurs, à d'autres alternatives. Car le Défi Zéro Gaspi n'est pas un exercice solitaire, il se joue en équipes de 6 à 10 familles et est rythmé par des rendez-vous réguliers avec les animateurs pour apprendre et partager les meilleures pratiques anti-gaspillage. À l'issue des 10 semaines de défi, Laval Agglomération désignera, à partir des résultats quantifiés, les équipes gagnantes. Le premier prix ira à l'équipe qui, en pourcentage, a le plus réduit ses déchets. Et le second prix distinguera celle qui aura réussi le mieux les challenges sur les fêtes. La plus belle récompense ? Les habitudes prises par chacun pour gaspiller le moins possible de ressources sans rien perdre des plaisirs de la vie !

### EN RÉSUMÉ

Défi de septembre 2023 à janvier 2024

100 familles

4 challenges

Remise des prix : 20 janvier 2024

Renseignements : [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)

# **DE PACK**



# **DE VRAC**

**LIMITER L'ACHAT  
DES PRODUITS EMBALLÉS, C'EST :**

-  d'emballages à jeter
-  de place dans nos placards et nos poubelles
-  de gaspillage
-  d'économies
-  de conditionnement



 **moins**  
c'est **PLUS** 



Tous les emballages se trient (pots de yaourt, barquettes, films plastiques, cartons, capsules métalliques,...)

[agglo-laval.fr](http://agglo-laval.fr)

